

Encadrer la pratique du sport sur ordonnance de niveau 1

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SPORT SANTE 86
Thomas Chassin
07.71.64.84.44
thomas.chassin@sportsante86.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3
européen)

Conditions d'accès :

Etre titulaire d'un diplôme fédéral ou d'un
diplôme d'éducateur du ministère des sports
et avoir suivi une formation PSC1.

Prérequis pédagogiques :

Etre titulaire d'un diplôme fédéral ou d'un
diplôme d'éducateur du ministère des sports
et avoir suivi une formation PSC1.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Assurer un encadrement adapté des personnes souhaitant pratiquer de l'activité physique sur prescription médicale.

Contenu et modalités d'organisation

Jour 1 : Test de positionnement initial Approche général sur la santé - Différence entre activité physique et sport Intervenant : Laurent Bosquet, professeur d'Université Sport sur prescription médical - Cadre général / Connaître les dispositifs existants en France Intervenant : Thomas Chassin - coordinateur PEPS 86 Dispositif PEPS - Connaissance des évaluations et tests initiaux Intervenant : Thomas Chassin - coordinateur PEPS 86 PROGRAMME DE LA FORMATION : Jour 2 : Caractéristique sur les différents publics rencontrés : enfants/adolescents Intervenant : Paul Menu, professeur en cardiologie Caractéristiques sur les différents publics rencontrés : personnes âgées Intervenant : Paul Menu, professeur en cardiologie Connaissance du public spécifique - Effet de l'activité physique sur les différentes composantes de santé Intervenant : Thomas Chassin - coordinateur PEPS 86 Jour 3 : Recyclage PSC 1 avec revue des gestes de premiers secours Intervenant : Thomas Chassin - coordinateur PEPS 86, Formateur secourisme Etablissement d'un plan de secours Intervenant : Thomas Chassin - coordinateur PEPS 86, Formateur secourisme Mettre en œuvre une activité physique adaptée (partie théorique) Intervenant : Pierre Valençon, enseignant APA au Comité Départemental de Sport Adapté 86 Jour 4 : Mettre en œuvre une activité physique adaptée (partie pratique) Intervenant : Pierre Valençon, enseignant APA au Comité Départemental de Sport Adapté 86 Retour sur les séances d'APA (sécurité, progression, adaptabilité, évaluations...) Intervenant : Pierre Valençon, enseignant APA au CDSA 86 Evaluation des connaissances par un questionnaire Intervenant : Thomas Chassin, coordinateur de l'association « Sport Santé 86 » et du PEPS Vienne

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00507336	du 09/09/2024 au 12/09/2024	Chasseneuil- du-Poitou (86)	SPORT SANTE 86		Non éligible	